



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
GIRONDE

Naturellement plus proche...

L'INFORMATION
DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE
DE LA GIRONDE

Octobre
2011

Tribune

tout le monde en parle

Agriculture et urbanisation se disputent le territoire

Quelles perspectives pour l'agriculture ?



Pour notre viticulture girondine, la période espérée mais aussi redoutée des vendanges touche à sa fin. Cette année viticole restera marquée dans les mémoires par des conditions climatiques très particulières et une précocité jamais vue. Les choix de vinification seront encore déterminants dans l'élaboration du millésime 2011. Cette période de vendanges ne nous fait pas oublier les difficultés de commercialisation de nos vins. Nos interrogations sur les prix et la gestion des marchés sont toujours d'actualité.

La publication en septembre des premiers résultats du Recensement Général Agricole 2010 montre qu'en dix ans, la Gironde a perdu 25 % de ses exploitations et 7 % de sa surface agricole soit plus de 17 500 ha. Cette situation confirme les principaux enjeux de l'agriculture : la rentabilité de nos exploitations, l'installation pour contribuer au renouvellement des générations et la préservation des espaces agricoles.

La charte «Agriculture, Forêt et Urbanisme» que nous avons signée avec nos partenaires doit désormais nous permettre de disposer d'un véritable outil pour orienter nos politiques locales dans une logique de consommation raisonnée de nos espaces agricoles.

Il nous faut aussi redonner des perspectives aux agriculteurs par une réflexion départementale qui prenne en compte les enjeux des filières et des territoires. Cette démarche doit s'inscrire en cohérence avec le projet stratégique agricole aquitain.

Bernard ARTIGUE
Président de la Chambre d'Agriculture

Francis Massé, vous êtes Président de la Commission Aménagement Rural et Développement Local de la Chambre d'Agriculture. Vous avez signé la Charte «Agriculture, Forêt et Urbanisme» avec l'Association des Maires, le Conseil Général et l'Etat. Pourquoi une telle charte ?

Chaque année en Gironde, 1 700 hectares de surfaces agricoles disparaissent, au profit de l'urbanisation et des infrastructures de transport. L'agriculture est menacée. Il nous est apparu indispensable de concevoir un outil pour enrayer cette consommation d'espace.

Que serait la Gironde sans agriculture ?

Imaginez que la viticulture girondine contribue à elle seule à la moitié de la richesse produite par l'agriculture en Aquitaine ! L'agriculture en Gironde, ce sont plus de 30 000 emplois. Avec sa régression, les terres non cultivées se transformeraient en friches, avec tous les risques engendrés en termes d'incendies par exemple. Sans parler de la perte d'attractivité touristique et d'authenticité du terroir. Au moment même où les citoyens réclament des produits cultivés près de chez eux !

En quoi cette Charte permet-elle d'apporter une réponse ?

Cette Charte, tout à fait inédite, est un outil à disposition de tous ceux qui ont

des projets d'aménagement, de planification urbaine, de construction. Présentée sous forme de fiches techniques, elle est un support pédagogique et méthodologique. Elle doit permettre de concilier à la fois les besoins des citoyens et ceux des agriculteurs. Une entente sur une gestion économique, durable et partagée de l'espace est possible. Tout le monde a à y gagner.



Au-delà de cette Charte, que peut faire un agriculteur qui rencontre des difficultés, dans ses projets de développement par exemple ?

Le service Aménagement de la Chambre d'Agriculture est à disposition de tous les agriculteurs, viticulteurs, sylviculteurs. Pour les informer sur leurs droits et leurs obligations. Pour les conseiller et les aider dans leurs projets. Il propose également ses services aux mairies qui souhaitent être assistées dans l'élaboration de leurs documents d'urbanisme par la réalisation d'un diagnostic agricole.

CONTACT :
Service Aménagement
05 56 79 64 12

au sommaire

service compris
Expérimentations vitivinicoles

pratique
SIGA Territoire

question d'avenir
Ensemble, halte à la flavescente dorée

Expérimentations vitivinicoles

La Chambre d'Agriculture a vendangé ses parcelles d'expérimentation. Les raisins sont à présent vinifiés par l'équipe du chai du service Vigne et Vin, qui assure tout le processus jusqu'à la mise en bouteille. Les recherches du service Vigne et Vin portent sur la protection du vignoble, le matériel végétal, la gestion des sols, le bouchage, les techniques analytiques, les pratiques et produits œnologiques... Bref, tous les domaines où les producteurs sont en attente de nouvelles techniques et de procédés innovants.

Ces expérimentations sont conduites en partenariat avec l'Institut Français de la Vigne et du Vin (IFV) et l'EPLEFPA Bordeaux-Gironde, réunis au sein de Vinopôle Bordeaux-

Aquitaine (www.vinopole.com). Les expérimentations phytosanitaires sont agréées BPE (Bonnes Pratiques d'Expérimentation), c'est-à-dire qu'elles sont officiellement reconnues pour tester l'efficacité et la sélectivité des produits phytosanitaires utilisés en viticulture. L'extension de l'agrément sur la partie vinification est en cours. Des expérimentations sur mesure peuvent être menées à la demande de viticulteurs, négociants, firmes de produits pour qui la Chambre d'Agriculture garantit une totale indépendance, neutralité et confidentialité.



CONTACT :
Service Vigne et Vin
05 56 35 00 00

4 questions à...

Pascal Horru, éleveur laitier à Saint-Antoine-sur-l'Isle

Pascal Horru, vous êtes éleveur laitier à Saint-Antoine-sur-l'Isle. Avez-vous été touché par la sécheresse ? Habituellement, j'exploite 10 hectares de maïs, destiné uniquement à l'alimentation de mon bétail. Cette année, je n'ai pas pu semer car mes sols étaient trop secs.

Cette impossibilité de semer a eu quelles conséquences ?

Ce que je produis habituellement sur 10 hectares, j'ai dû cette année l'acheter. A raison de 1 700 € l'hectare, c'est une grosse facture. Cela a fragilisé mon exploitation sans pour autant la mettre en péril. Aujourd'hui, j'ai fini de payer mes investissements en matériel, en bâtiments, en terrain. Les éleveurs pour qui ce n'est pas le cas, les jeunes ou ceux qui ont récemment investi, sont eux dans une situation périlleuse.

On prédit des épisodes de sécheresse de plus en plus fréquents. Pourquoi ne pas anticiper ?

Anticiper reviendrait à créer des retenues collinaires. Avec Thomas Larrieu, conseiller Irrigation de la Chambre d'Agriculture, j'ai tenté d'en construire

une sur un premier terrain. La présence d'un ruisseau impliquait des démarches administratives si lourdes que j'ai renoncé, d'autant que rien ne garantissait que j'obtiendrais l'accord. Sur un autre, la réglementation m'obligeait, au nom du principe de précaution, à créer des digues d'un coût faramineux.

Comment abordez-vous la campagne 2012 ?

Nous nous adapterons aux conditions climatiques. La quantité de fourrage que nous produirons dépendra directement et seulement de la pluie. Simplement, nous devons être conscients que pour maintenir en Gironde des exploitations laitières, il faut créer les conditions pour : il faut nous permettre de produire du maïs sécurisé, c'est-à-dire irrigué.

CONTACT :
Service Agronomie-Environnement
05 56 79 64 13



LE SERVICE AGRONOMIE ENVIRONNEMENT ACCOMPAGNE LES PROJETS DE CRÉATION DE RESSOURCES EN EAU POUR L'IRRIGATION.

FLASH

Caves coopératives, viticulteurs, groupements de producteurs et producteurs fermiers ont participé les 7, 8 et 9 octobre à Paris, à la Fête des Vendanges de Montmartre. L'occasion de faire découvrir aux parisiens, sur l'espace du Conseil Général de la Gironde, la diversité des productions girondines.

ECHOS

La 2^{ème} édition des Rencontres Viticoles d'Aquitaine organisée par le Vinopôle est programmée le 13 février, au Palais des Congrès de Bordeaux-Lac. Ces rencontres présenteront les résultats des travaux d'expérimentations menés par la Chambre d'Agriculture, l'IFV et l'EPLEFPA Bordeaux-Gironde.



TELEX

Depuis le 1^{er} août, Carole Mahé, nouvelle conseillère de la Chambre d'Agriculture, assure l'accompagnement technico-économique des agriculteurs au Revenu de Solidarité Active (RSA). Cette mission s'effectue dans le cadre d'une convention avec la MSA de la Gironde.

A NOTER

La Chambre d'Agriculture organise une collecte de Produits Phytosanitaires Non Utilisables (PPNU) les 15 et 16 novembre. Du 21 au 25 novembre, les Emballages Vides de Produits Œnologiques et d'Hygiène (EVPOH) seront collectés. Une opération organisée en collaboration avec le CIVB. Plus d'informations sur www.gironde.chambagri.fr

Bienvenue à la ferme sur iPhone

Vous recherchez de bons produits fermiers près de chez vous ? Vous souhaitez découvrir l'univers de la ferme ? Vous pensez déjà à vos prochaines vacances ? La toute nouvelle application iPhone Bienvenue à la ferme vous propose de retrouver les 6 200 fermes membres du réseau en quelques clics. Connecté ou non à un réseau, vous retrouvez toutes les fermes autour de vous dans un rayon de 50 km ou dans un département. Avec bien entendu le descriptif complet des fermes :

adresse, productions, prestations d'accueil (tarifs, horaires d'ouverture, menus, produits...). Des informations bien utiles complètent le tout : itinéraire, avis...



CONTACT :
Service Promotion Agritourisme
05 56 79 64 15

pratiq

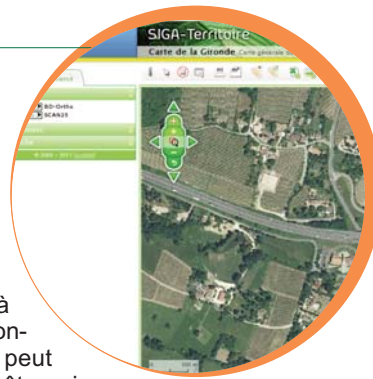
SIGA Territoire

Comment disposer d'une carte constamment à jour des parcelles touchées par la flavescence dorée ? Comment une coopérative peut-elle suivre les dernières pratiques culturales de ses adhérents ? Comment renseigner les exploitants sur les réseaux d'irrigation mis à disposition ?

Avec SIGA Territoire, la Chambre d'Agriculture propose un outil facile à utiliser. Un outil de suivi, de gestion et de valorisation d'informations, dans le temps et dans l'espace. Pour consulter, rechercher et analyser l'information de manière rapide.

SIGA Territoire est une plate-forme cartographique proposée sur Internet pour tous les agents de la Chambre d'Agriculture. Son utilisation peut pren-

dre de multiples formes, notamment le partage et la mise à jour de données. Il peut également être mis à disposition de partenaires dans le but de servir toujours mieux l'agriculteur. Il devient alors un véritable support de projet, interactif et actualisable en temps réel.



CONTACT :
Service Aménagement
05 56 79 64 12

voir & savoir

Rendez-vous sur le nouveau www.matevi-France.com

Quelle est la meilleure machine à vendre ? Quels sont les équipements les plus performants pour l'éraflage et le tri de la vendange ? Quel matériel choisir pour le travail et l'entretien du sol ? Avec www.matevi-France.com, les viticulteurs peuvent comparer avant d'investir ce que les constructeurs proposent sur le marché français.

Véritable base de données animée par la Chambre d'Agriculture de la Gironde et l'Institut Français de la Vigne et du Vin (IFV), MatéVi évalue l'utilisation, le coût, l'efficacité des différents équipements. Les bancs d'essai effectués par des organismes neutres et indépendants comparent les matériels commercialisés. Pour plus d'efficacité, le site www.matevi-France.com a fait peau



neuve, avec des fiches techniques plus lisibles et plus complètes, et une ergonomie intuitive.

CONTACT :
Service Vigne et Vin
05 56 35 58 75

AGENDA

Plus de 170 vins médaillés au Concours de Bordeaux - Vins d'Aquitaine participeront le 12 novembre au Festival des Vins de Bordeaux et d'Aquitaine, en Chine, à Wuhan.



CONFIDENCE

Les élus de la Chambre d'Agriculture se réuniront en session le 25 novembre à l'INRA Bordeaux Aquitaine à Villenave d'Ornon.

BONNE NOTE

Près de 25 000 visiteurs ont participé cet été aux 51 Marchés de Producteurs de Pays, organisés sur 22 communes avec le soutien du Conseil Général.



DÉPÊCHE

Le 23 septembre, le Président de la Chambre d'Agriculture a reçu le Préfet de Région et de Gironde, Patrick Stéfani. L'occasion de revenir sur les principaux sujets de l'actualité agricole girondine et de présenter les actions du Groupe Chambre d'Agriculture.

FOCUS

Le service Formation de la Chambre d'Agriculture vient d'être certifié ISO 9001. Une nouvelle illustration de sa volonté d'offrir le meilleur service aux 750 personnes qu'il forme chaque année. Bien préparer sa transmission d'exploitation, maîtriser les risques alimentaires en fabrication fromagère, s'approprier son projet d'installation, la dégustation (niveau initiation et perfectionnement), les maladies des ovins : voici quelques-uns des prochains rendez-vous. Renseignements et inscriptions au 05 56 79 64 16.



rencontre

Du côté des SAGE

La Chambre d'Agriculture a participé et approuvé différents Schémas d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (SAGE) : SAGE Nappes Profondes, SAGE Leyre, SAGE Lacs Médocains... Depuis plus de 3 ans, elle participe activement au SAGE Estuaire, soumis récemment à enquête publique.

La Chambre d'Agriculture a émis un avis défavorable sur ce SAGE, considérant qu'il fait peser des menaces sur l'activité agricole, mais ne s'attaque pas aux vrais problèmes de l'estuaire : pollutions industrielles et urbaines (PCB, HAP, Cadmium), conséquences de la navigation et de l'approfondissement du chenal de navigation, manque d'entretien des digues...

Au lieu de cela, le SAGE envisage la dépollérisation

de certains marais, la réduction des digues, laissant ainsi les submersions marines se déverser dans les zones agricoles !

Autre raison sérieuse de s'inquiéter : le classement en Zones Humides de plusieurs milliers d'hectares de sols cultivés depuis plusieurs siècles, dont 6 000 ha de terres AOC. Des sols qui ne répondent pas aux critères et aux fonctionnalités attendues des zones humides, mais qui seraient soumis à un cortège de contraintes.

Les riverains, les agriculteurs, certaines collectivités ont manifesté leur inquiétude par une très forte participation à l'enquête publique.

Aujourd'hui, la Chambre d'Agriculture demande la relance de la concertation au sein de la Commission Locale de l'Eau. Pour aboutir à des solutions acceptables et conformes aux attentes d'un projet de développement durable. Sans

remettre en cause la procédure du SAGE, excellente démarche pour construire des règles de gestion de l'eau appropriées et adaptées à tous les usages.

CONTACT :
**Service Agronomie
Environnement**
05 56 79 64 13



question d'avenir

Ensemble, halte à la flavescence dorée

Absence de récolte, mort des ceps, arrachage obligatoire de parcelles sans indemnités : les conséquences de la flavescence dorée sont terribles. Cette maladie de la vigne, qui concerne tout le vignoble girondin, se propage très vite. D'où la nécessité de la contrôler. Cela suppose d'identifier les pieds malades à arracher, de déterminer, dans chaque commune et en fonction de l'importance de la maladie, le nombre de traitements à prévoir pour les pieds qui peuvent être sauvés.

Depuis début juillet, neuf techniciens mobilisés par la Chambre d'Agriculture ont sillonné les vignes. Leur mission : prospecter 7 000 hectares, examiner les pieds portant les symptômes de la maladie, prélever des échantillons et les faire analyser. Cette action s'inscrit dans le cadre du GDON des Bordeaux (Groupement de Défense contre les Organismes Nuisibles des Bordeaux) créé sous l'impulsion de l'ODG des Bordeaux et Bordeaux Supérieur. Animé pour son volet technique par la Chambre d'Agriculture, il couvre 78 000 ha du vignoble bordelais.

La lutte contre la flavescence dorée doit être collective. Un viticulteur qui ne traite pas et n'arrache pas les souches met en péril la pérennité de son vignoble et des exploitations voisines.

Pour mobiliser, la Chambre d'Agriculture s'engage à communiquer sur cette maladie en s'appuyant, dans un souci de proximité, sur ses ADAR. Egalement prévues, la formation des viticulteurs et des salariés, des journées d'informations sur le terrain, une collaboration étroite avec les mairies des 343 communes concernées.

Les ADAR du Médoc, de Castillon et des Deux Rives animent ou collaborent à des actions similaires dans leurs secteurs respectifs.

CONTACT :
Service Vigne et Vin
05 56 35 00 00



Chambre Départementale
d'Agriculture de la Gironde
Etablissement Public
17 cours Xavier Arnozan
33082 Bordeaux Cedex
Représentant légal :
Bernard ARTIGUE
Directeur de la publication :
Bernard ARTIGUE

Responsable de la rédaction :
Pierre GOT
Impression : Imprimerie Moolenaar
43 rue de la Croix de Seguey
33000 Bordeaux
Dépôt légal : avril 2009
Numéro ISSN : 2101-9266
Gratuit

Rendez-vous (proches)

MARCHÉS À LA FERME BIENVENUE À LA FERME

Samedi 15 octobre - Langon
chez Sylvie et Alain Darroman
Château Le Maine Perrin



12 NOVEMBRE

**Festival des Vins de Bordeaux
et d'Aquitaine**
Chine - Wuham



17 DECEMBRE

**Marché des Producteurs
de Pays**

Quais de Bordeaux - Maison Ecocitoyenne
de 9 h à 14 h



Dimanche 16 octobre - Aillas
chez Marie-Agnès et Denis Nègre
La Toison Douche

15 ET 16 NOVEMBRE

**Collecte de Produits Phytosanitaires
Non Utilisables**
Gironde

DU 25 FEVRIER AU 4 MARS 2012

Salon International de l'Agriculture
Paris - Porte de Versailles